

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Verdünnung AX

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10515/4

Emploi de la substance / de la préparation Agent diluant

Producteur/fournisseur :

maxit France s.a.s
4 rue de Mulhouse
Boîte Postale 27
F-68180 Horbourg-Wihr
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description : Mélange : composé des substances indiquées ci-après.

Composants dangereux :

CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7	xylène, mélange d'isomères, pur	 Xn,  Xi; R 10-20/21-38	> 50%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2	acétone	 Xi,  F; R 11-36-66-67	10 - 25%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xn Nocif
F Facilement inflammable

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

R 11 Facilement inflammable.

R 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Verdünnung AX

(suite de la page 1)

4 Premiers secours

Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin :**Les symptômes suivants peuvent apparaître :**

Migraine

Vertiges

Nausées

Etourdissement

Perte de connaissance

Traitement

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons

Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et

d'oedème pulmonaire.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Equipeement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

Autres indications: Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

(suite page 3)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Verdünnung AX

(suite de la page 2)

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, la canalisation ou la terre.
Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de l'eau.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

7 Manipulation et stockage

Manipulation :**Précautions à prendre pour la manipulation:**

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle

Stockage :**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Ne pas stocker avec les matières inflammables

Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**No CAS Désignation de la substance % Type****Valeur Unité****1330-20-7 xylène, mélange d'isomères, pur**

VME () Valeur momentané: 442 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm
risque de pénétration percutanée

67-64-1 acétone

VME () 1210 mg/m³, 500 ppm

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Verdünnung AX

(suite de la page 3)

Equipement de protection individuel :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire :

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre AX.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme :	liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	De type solvanté

Changement d'état

Point de fusion :	<-25 °C (Xylol) (DIN ISO 3016)
	-94,7 °C (Aceton)
Point d'ébullition :	56°C Aceton

Point d'inflammation:	-18°C (DIN ISO 2592)
------------------------------	----------------------

Température d'inflammation :	460-540°C (DIN 51794)
-------------------------------------	-----------------------

(suite page 5)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Verdünnung AX

(suite de la page 4)

Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'explosion:	
inférieure :	1,1 Vol % (DIN 51649)
supérieure :	13,0 Vol % (DIN 51649)
Densité à 20°C:	0,849 g/cm ³ (DIN 51757)
Masse volumique:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	insoluble
valeur du pH:	Non applicable.
Viscosité :	
dynamique à 20°C:	0,75 mPas (Xylol) (DIN 53019)
cinématique :	Non déterminé.
Test de séparation des solvants :	Non déterminé.
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	100,0 %
Indications complémentaires	Aucune.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses

Réactions aux acides puissants

Réactions aux agents d'oxydation

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
1330-20-7 xylène, mélange d'isomères, pur			
Oral	LD50	4300 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rbt)	
Inhalatoire	LC50/4 h	29 mg/l (rat)	
67-64-1 acétone			
Oral	LD50	5800 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	20000 mg/kg (rbt)	

Effet primaire d'irritation :
de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet d'irritation.

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

(suite page 6)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Verdünnung AX

Irritant
Nocif
Danger par résorption dermique.
Vapeurs étourdissantes.

(suite de la page 5)

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :**Autres indications :** Le produit est difficilement biodégradable.**Effets écotoxiques :****Toxicité aquatique :**

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
--------------	----------------------	---------	------------

LC50/48h	12600 mg/l	(Daphnia magna (großer Wasserfloh))	
----------	------------	-------------------------------------	--

	7500 mg/l	(Leuciscus idus (Goldorfe))	
--	-----------	-----------------------------	--

LC50/96h	6500 mg/l	(Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))	
----------	-----------	---	--

Comportement dans les stations d'épuration:

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
--------------	----------------------	---------	------------

EC 50 (3h)	<10 mg/l	Xylol mg/l	(Belebtschlamm)
------------	----------	------------	-----------------

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :**Recommandation :**

Doit être acheminé vers une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Catalogue européen des déchets	
--------------------------------	--

07 01 04	autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
----------	--

Emballages non nettoyés :**Recommandation :**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 7)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Verdünnung AX

(suite de la page 6)

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :

Indice Kemler :

3 (F1) Liquides inflammables.

No ONU:

33

Groupe d'emballage :

1263

Etiquette de danger

II

Désignation du produit :

3

1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, consigne particulière 640D

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :


Classe IMDG/GGVmer :

3

No ONU:

1263

Label

3

Groupe d'emballage :

II

No EMS :

F-E,S-E

Marine Pollutant:

Non

Désignation technique exacte :

PAINT RELATED MATERIAL

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :


Classe ICAO/IATA :

3

No ID UN :

1263

Label

3

Groupe d'emballage :

II

Désignation technique exacte :

PAINT RELATED MATERIAL

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xn Nocif

F Facilement inflammable

(suite page 8)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Verdünnung AX

(suite de la page 7)

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

xylène, mélange d'isomères, pur

Phrases R :

- 11 Facilement inflammable.
- 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Phrases S :

- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- 23 Ne pas respirer la vapeur.
- 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

- 10 Inflammable.
- 11 Facilement inflammable.
- 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 38 Irritant pour la peau.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit**Contact :** Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93*** Données modifiées par rapport à la version précédente**